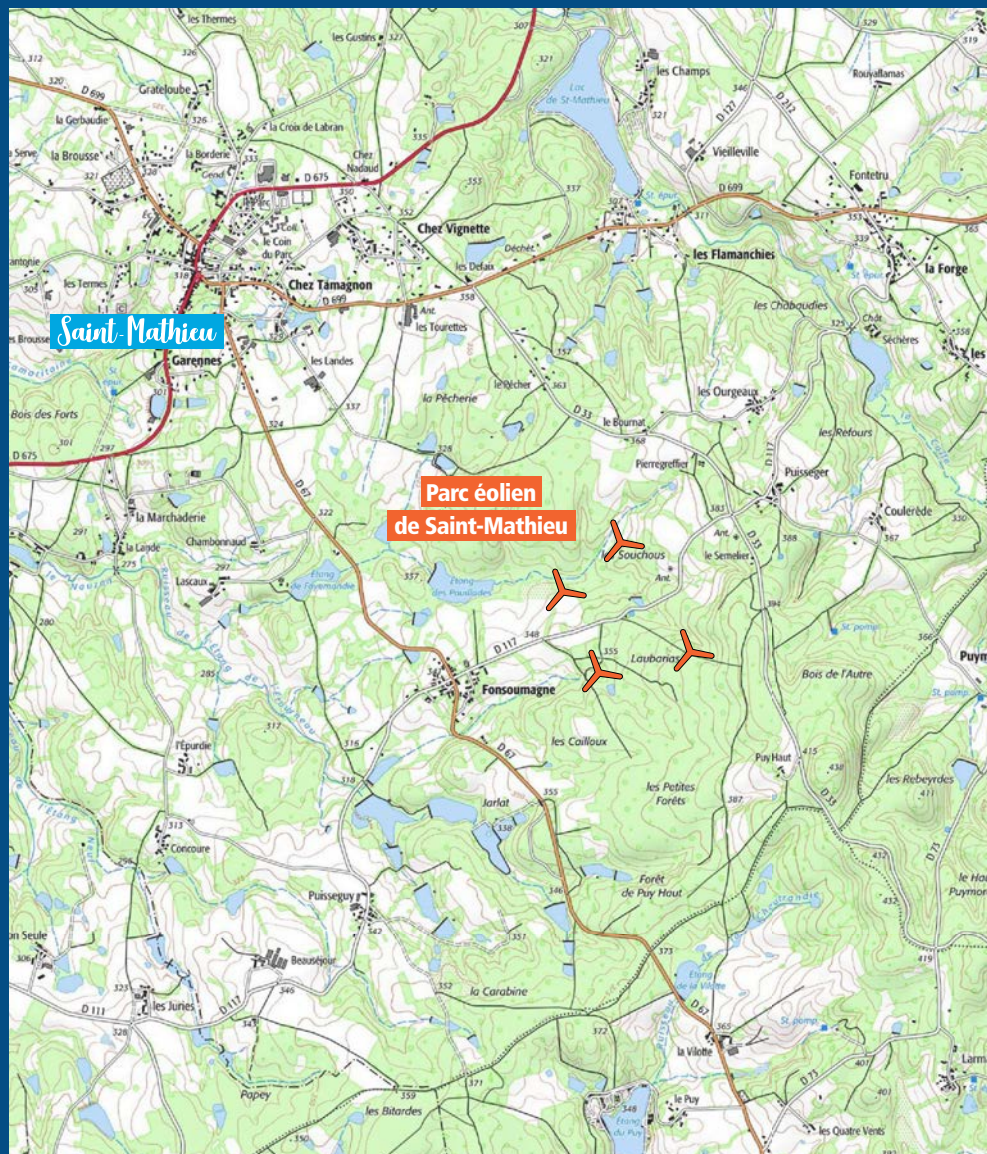


Saint-Mathieu

IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN

L'implantation a été déterminée en prenant en compte les contraintes de bâti (éloignement de 500m minimum entre éolienne et zones d'habitation), d'infrastructures et de réseaux ainsi que le résultat des études (vent, acoustique, environnement, paysage).



À vos agendas !

Une question ? L'équipe projet vient à votre rencontre.

PERMANENCE D'INFORMATION

LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2019
À LA MAIRIE DE SAINT-MATHIEU
VISITE LIBRE ENTRE 18H00 ET 20H00

À PROPOS DE *WKN FRANCE*

Créée en 2003, *WKN France* est une entreprise à taille humaine spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, *WKN France* s'appuie sur des collaborateurs expérimentés et engagés autour de valeurs fondamentales : intégrer les enjeux humains et environnementaux dans le développement des projets, proposer des mesures en adéquation avec le projet de territoire, mandater des experts indépendants et favoriser la concertation locale.

Filiale du groupe international *WKN GmbH-PNE*, *WKN France* bénéficie également des capacités techniques et financières de sa maison mère.

Depuis sa création, *WKN France* a travaillé sur le développement de plus de 570 MW éoliens.

Des énergies renouvelables pour aujourd'hui et pour demain

Depuis plusieurs années, les énergies renouvelables sont placées au cœur des débats. Ces sources d'énergie locales présentent des avantages incontestables en matière de protection de l'environnement. Proches des utilisateurs, elles sensibilisent chacun de nous à des modes de consommation propres et maîtrisés.

Acteurs de la transition énergétique, nous mettons tout en œuvre pour contribuer à l'objectif de 40% d'énergies renouvelables dans le mix électrique d'ici 2030. Nous nous engageons ainsi en faveur d'une production énergétique écologique, au service des générations futures.

VOS CONTACTS

Jérôme Penhouet / Chef de projets éoliens
06 71 06 72 15 - j.penhouet@wkn-france.fr

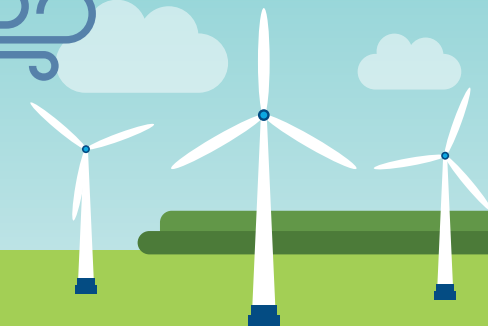
Rodolphe Huguet / Chef de projets éoliens
07 86 68 53 37 - r.huguet@wkn-france.fr

WKN France, 10 rue Charles Brunellière, 44100 NANTES / www.wkn-france.fr
Conception et réalisation WKN France - Crédits Illustrations : Freepik / Flaticon / WKN France - Septembre 2019

Saint Mathieu

PARC ÉOLIEN

Lettre d'information | Septembre 2019



Chiffres clés



4 éoliennes

180 M DE HAUT MAX
EN BOUT DE PALE



12 À 17,2 MW

PUISSANCE
INSTALLÉE
DU FUTUR PARC



≈ 32 GWh

PRODUCTION
ÉLECTRIQUE
ANNUELLE ESTIMÉE



12 250 habitants

ÉQUIVALENCE
CONSOMMATION*

* Sur la base d'une consommation moyenne de 2 611 kWh / pers. / an en métropole, calculée par WKN France à partir du Bilan électrique 2018 de RTE et du Bilan démographique 2018 de l'Insee.

VOTRE COMMUNE À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'éolien constitue une source d'énergie renouvelable locale, compétitive, performante et réversible, de plus en plus significative pour la production de l'électricité d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, la communauté de communes et la municipalité de Saint-Mathieu ont choisi de longue date de contribuer à la transition énergétique et d'accueillir sur leur territoire un projet éolien.

C'est la société *WKN France* qui a été sélectionnée pour développer ce parc éolien à l'issue d'un appel à projet mené en 2010 par les collectivités locales.

Après plusieurs années d'études, le projet de parc éolien de Saint-Mathieu, dont l'aire d'étude est située au sud-est de la commune, a été finalisé et vient d'être déposé auprès de la préfecture de Haute-Vienne.

Il va ainsi faire l'objet dans les prochains mois d'une instruction par les services de l'État et d'une enquête publique, en vue d'obtenir une autorisation environnementale délivrée par le Préfet.

Dans cette lettre, nous vous proposons de redécouvrir la zone d'implantation du parc, les principaux résultats des études, ainsi que les prochaines étapes du projet.

Bonne lecture !



WKN France // Donnons du souffle à votre territoire

Le cycle de vie du projet

RAPPEL DE L'HISTORIQUE



PHASE 1 : CRÉATION D'UNE ZONE DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ET APPEL À PROJET (2008-2011)

- Démarche de création d'une zone de développement éolien menée par la communauté de communes et la municipalité, accompagnée par la tenue de 2 réunions publiques et validée par un arrêté préfectoral en 2009.
- Sélection de la société *WKN France* pour développer le parc éolien dans le cadre d'un appel à projets mené par les collectivités locales.



PHASE 2 : ÉTUDES ET CONCEPTION (2011-2019)

- Installation d'un mât de mesure de vent dans la zone d'étude.
- Réalisation des études paysagères, environnementales et acoustiques.
- Création et tenue de 6 réunions du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC), envoi d'une lettre d'information aux habitants.
- Définition et validation du schéma d'implantation suite aux différentes études.
- Rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale.

PROCHAINES ÉTAPES : PLANNING PRÉVISIONNEL



PHASE 3 : INSTRUCTION DU DOSSIER (2019-2020)

- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.
- Organisation d'une permanence d'information en mairie.
- Instruction du dossier par plus de 25 services de l'État, qui émettent des avis.
- Si la recevabilité du dossier est établie, organisation d'une enquête publique auprès des habitants de Saint-Mathieu et des communes situées dans un rayon de 6 km autour du parc éolien, qui s'exprimeront auprès d'un commissaire enquêteur.
- Une fois tous les avis reçus, le Préfet de Haute-Vienne prendra la décision de délivrer ou non l'autorisation de construire et exploiter le parc éolien.



PHASE 4 : PRÉPARATION DU CHANTIER & CONSTRUCTION (2021)

- Une fois l'autorisation reçue, préparation du chantier et du raccordement (études techniques, consultation et sélection des sous-traitants, etc.).
- Construction du parc en dehors des périodes de reproduction et de nidification de la faune environnante (environ 7 mois) : fondations, raccordement au réseau électrique, acheminement, assemblage et levage des éoliennes.

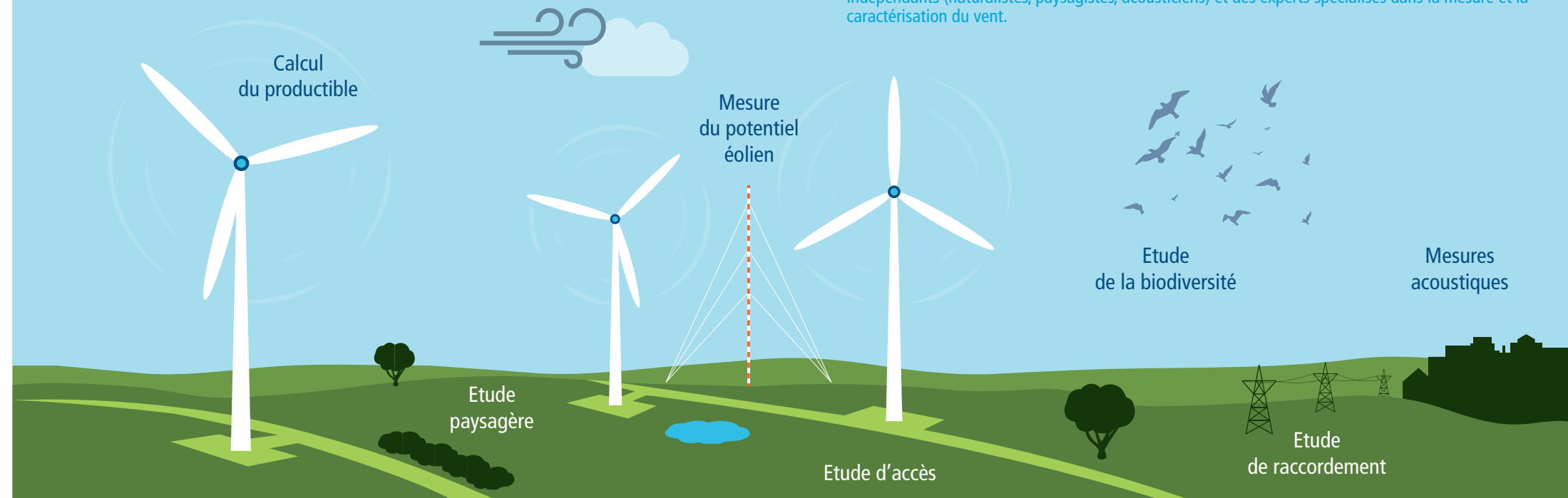


PHASE 5 : MISE EN SERVICE & EXPLOITATION (À PARTIR DE 2022)

- Tests de fonctionnement du parc, puis mise en service.
- Exploitation du parc pendant 25 à 30 ans : de l'énergie propre et renouvelable est produite et injectée sur le réseau électrique.
- Maintenance et suivi du parc, contrôles réguliers des services de l'État.
- À la fin de vie du parc : démontage des éoliennes, remise en état du site, recyclage de 90% des matériaux, ou renouvellement pour un nouveau cycle d'exploitation.

Études et conception du parc

Plus d'une année est nécessaire pour caractériser finement le contexte environnemental dans lequel s'intègre le projet éolien. Pour déterminer l'implantation d'un parc éolien (nombre, position et modèle d'éoliennes) et élaborer l'étude d'impact sur l'environnement, *WKN France* fait appel à des experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens) et des experts spécialisés dans la mesure et la caractérisation du vent.



FOCUS SUR LE PARC DE SAINT-MATHIEU

ÉTUDES DE VENT

Un mât de mesure d'une hauteur de 100 m, équipé d'instruments et capteurs, puis un lidar, ont mesuré sur site en continu vitesse et direction du vent, température, et pression atmosphérique. Les données enregistrées ont ensuite été comparées aux données des stations Météo France pour établir un modèle de prévision long terme de la vitesse du vent.



VITESSE MOYENNE :
22,3 km/h
VENT DOMINANT :
SUD SUD-OUEST

ÉTUDE ACOUSTIQUE

L'étude acoustique a consisté dans un premier temps à placer des micros au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude au cours d'une campagne de mesures.

Il a ensuite été possible de modéliser l'acoustique du futur parc éolien dans son environnement proche pour vérifier que le projet respecte les seuils réglementaires (+5 dB le jour, +3 dB la nuit par rapport au niveau actuel).

Les éoliennes fonctionneront selon un mode optimisé lorsque le vent atteindra une certaine vitesse dans certaines directions, préservant ainsi la tranquillité des riverains.



ÉTUDE FAUNE / FLORE

Des experts écologues ont observé et recensé les espèces animales et végétales pendant un cycle biologique complet.

Leurs préconisations ont permis d'éviter un maximum d'impacts sur le milieu naturel dès la conception du parc grâce aux choix d'aménagement et d'implantation.

Des mesures de réduction, de compensation et de suivi viendront compléter le dispositif, par exemple :

- Adaptation des plannings de travaux aux différentes sensibilités environnementales.
- Arrêt du parc lors de certaines conditions météo favorables à l'activité des chiroptères.
- Installation de nichoirs et de gîtes artificiels pour les oiseaux et les chiroptères.



ÉTUDE PAYSAGÈRE

Les paysagistes ont évalué la compatibilité du parc avec les enjeux patrimoniaux (recensement des monuments historiques, sites inscrits ou classés, paysages emblématiques, etc.).

Les éléments structurants du paysage ont donné les bases de l'intégration du parc éolien.

Dans l'aire rapprochée du parc (rayon de 5 km), les éoliennes seront assez peu perceptibles depuis les lieux de vie en raison du relief, des boisements et du bâti. Toutefois, depuis certains endroits de l'aire immédiate (rayon de 2 km), une ou plusieurs éoliennes seront visibles.

Des plantations de haies et de bosquets seront réalisées autour des lieux les plus sensibles, pour atténuer certaines perspectives vers le parc éolien.